Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 13 (1884)

Heft: 1

Vorwort: Aux membres de la Société fribourgeoise d'éducation

Autor: Michaud, Ad.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XIIIe ANNÉE N° 1. JANVIER 1884.

BULLETIN PÉDAGOGIQUE

publié sous les auspices

DE LA SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE D'ÉDUCATION

Le BULLETIN paraît au commencement de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 2 fr. 50 cent. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 20 cent. la ligne. Prix du numéro 20 cent. Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. Tanner, à Hauterive, près Fribourg ; ce qui concerne les abonnements à M. Collaud, instituteur, à Fribourg.

SOMMAIRE. — *Aux membres de la Société fribourgeoise d'éducation.* — *Enseignement de la composition (suite).* — *L'Exposition scolaire à Zurich (suite.)* — *Bibliographies.* — *Correspondance.* — *Poésies.*

Aux Membres

DE LA

SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE D'ÉDUCATION

Dans sa dernière assemblée générale, tenue à Fribourg le 4 septembre écoulé, la Société fribourgeoise d'Education a renouvelé presque en entier son Comité directeur. Dans sa séance du 15 novembre dernier, ce nouveau Comité a fait choix de mon humble personne comme Président. Je remercie ceux qui m'honorent d'une si grande confiance, tout en regrettant vivement qu'ils n'aient pas porté leurs voix sur un membre mieux qualifié pour remplir ces importantes fonctions. Mais j'aurais mauvaise grâce de maugréer plus longtemps contre un fait accompli. Si la bonne volonté peut suppléer au mérite, j'espère ne pas porter trop indignement le titre dont on m'a revêtu.

A l'occasion de mon entrée en fonctions et du renouvellement de l'année, on voudra bien me permettre d'adresser quelques mots aux Sociétaires.

Je commencerai par remplir un devoir de gratitude en remerciant chaleureusement les membres sortants du Comité pour les bons services rendus. J'espère qu'ils n'en continueront pas moins à nous prêter le précieux concours de leur savoir et de leur expérience. Je dois un hommage particulier à M. Blanc-Dupont, qui a été pendant plus de dix ans à la tête de notre association et dont l'activité et le dévouement sont connus de tous.

Pour mieux se rendre compte de la situation de notre Société et de la tâche qui lui incombe à l'avenir, il sera peut-être salutaire de nous en rappeler le but, de jeter un coup d'œil rétrospectif sur le chemin parcouru et de sonder du regard la voie qui s'ouvre devant nous. Le but à atteindre ne doit point être perdu de vue, c'est pourquoi le Comité a décidé d'envoyer à tous les Sociétaires un exemplaire des statuts avec le présent numéro du *Bulletin.*

Notre Association a déjà fait beaucoup de bien ; on n'en saurait disconvenir. Pour s'en convaincre, il suffit d'assister à nos belles, nombreuses et réconfortantes assemblées annuelles, où règnent une sage émulation, un entrain de bon aloi et une franche cordialité. Magistrats, prêtres et instituteurs s'y rencontrent pour s'entretenir de la grave question de l'éducation populaire, et de longues, intéressantes et fécondes discussions jettent de la lumière sur une foule de questions pédagogiques d'une grande utilité pratique. Ces réunions font profiter chacun des connaissances de tous ; elles développent chez les éducateurs de la jeunesse le sentiment de la solidarité. Il existe ainsi entre eux une union plus étroite et plus d'unité dans leur enseignement et leurs moyens d'action.

Ce résultat réjouissant, nous le devons d'abord aux hommes d'intelligence et de cœur qui ont fondé notre Société, ensuite à notre organe mensuel, le *Bulletin pédagogique,* et tout particulièrement à M. Horner qui en a été pendant onze ans le rédacteur en chef. Je n'ai point besoin de faire ici l'éloge de ce dernier, ni de rappeler ses titres à notre reconnaissance : les lecteurs de notre journal ont fait avec lui depuis longtemps ample et bonne connaissance. Homme de talent et travailleur infatigable, M. Horner n'a pas tardé à donner de la notoriété à la revue qu'on venait de créer et qui prit bientôt une rapide extension. Il fit de la méthodologie une étude de prédilection, et les instituteurs fribourgeois ont largement profité de ses veilles et de ses vastes connaissances. Qui de nous ne se rappelle ses articles si judicieux sur la matière et qui ont reçu même au-delà ces nos frontières un accueil si bienveillant ? Il s'est fait l'ardent champion des nouvelles méthodes et a contribué plus que tout autre à détrôner dans nos écoles l'antique routine pour la remplacer par des procédés plus rationnels. Je devais en passant donner au dévouement uu légitime tribut de gratitude.

Si nos écoles ont progressé, quoi qu'on en dise, il n'en est pas moins vrai qu'il nous reste encore beaucoup à faire pour atteindre le but que nous nous sommes proposé. Mais notre Société doit avoir confiance dans l'avenir. Son histoire depuis son berceau jusqu'à ce jour nous donne la mesure de sa vitalité et de ses forces. Ce qu'elle a déjà réalisé nous apprend ce qu'elle peut faire encore. Les motifs d'encouragement et les éléments de succès ne nous font point défaut. Les autorités civiles et religieuses du canton nous prodiguent les marques de leur sympathie et ne nous refusent point leur appui matériel et moral.

La titulaire Direction de l'Instruction publique nous encourage, en effet, de tout son pouvoir. Elle prend part à nos assemblées et à nos délibérations et tient compte, autant que faire se peut, dans la législation scolaire et les mesures à prendre pour relever le niveau de l'Instruction populaire, des desiderata qui y sont exprimés. C'est ainsi qu'elle a pris sous son patronage l'élaboration d'un livre de lecture approprié à tous les degrés de l'école et dont notre Société avait eu l'initiative, et que dans le projet de loi sur l'instruction primaire, qui sera bientôt discuté au sein du Grand Conseil, elle donne satisfaction aux vœux légitimes du corps enseignant, en améliorant sa position matérielle.

Le clergé ne nous est pas moins dévoué. Il a assisté au baptême de notre association, il en a soutenu les premiers pas et il nous continue aujourd'hui sa bienveillante protection. Notre illustre évêque, qui dès son arrivée au milieu de nous s'est occupé de nos écoles avec tant de sollicitude, a bien voulu assister à notre assemblée générale. Nous avons entendu avec émotion et bonheur sa voix éloquente nous retracer dans un langage d'une suavité et d'une onction dont il a seul le secret, l'importance, la beauté et la noblesse de notre mission, nous rendre attentifs aux devoirs qu'elle nous impose et nous prémunir contre les dangers de la route. Ses paroles précieuses resteront profondément gravées dans nos cœurs. Sa Grandeur a daigné visiter aussi à trois reprises notre école normale, adresser aux maîtres et aux élèves des conseils et des encouragements et laisser dans leurs âmes des souvenirs impérissables de son passage au milieu d'eux. Cette bienveillance envers l'établissement qui forme les futurs instituteurs prouve tout l'intérêt qu'Elle porte au corps enseignant et à la cause de l'éducation de la jeunesse.

Le jeune prêtre qui recevait de la main de M. Horner la plume de rédacteur du *Bulletin,* avait une tâche difficile à remplir. Depuis plus d'une année qu'il est à l'œuvre, M. Tanner s'en est acquitté à la satisfaction de tous. Il marche vaillamment sur les traces de son prédécesseur; comme lui, il ne redoute ni le travail ni la fatigue.

Le nouveau Comité a promis aussi son concours à la Rédaction du *Bulletin.* Il possède dans son sein des hommes qui ont déjà fait leurs preuves et sont une garantie pour le succès de notre organe et la bonne marche de la Société. La réputation de M. le Recteur Horner en matière de pédagogie n'est plus à faire. On connaît le parler franc et l'esprit éminemment pratique de M. l'Inspecteur Progin, et qui n'a pas été charmé par la plume élégante et châtiée de M. A. Robadey, qui sait si bien habiller sa pensée des atours et des grâces de la littérature? D'autres encore sont à même de lui rendre comme collaborateurs de bons services.

J'engage aussi vivement les instituteurs qui ont quelques loisirs, et qui n'en a pas, quand on le veut bien? à écrire dans notre revue. Ses colonnes sont une tribune où toutes les saines opinions, convenablement présentées, en matière d'éducation, peuvent être entendues. Notre organe y gagnera en intérêt et en utilité.

Ainsi, avec le concours de tous, notre Société peut encore espérer de longs jours de prospérité. Puisse ce consolant présage se réaliser !

En finissant, je souhaite à tous les Sociétaires une heureuse année. Que le Ciel rende à nos bienfaiteurs en bénédictions abondantes tout ce qu'ils font pour nous ; qu'il donne aux instituteurs le courage et la patience nécessaires pour remplir noblement leur belle mission et qu'il fasse fructifier les germes du bien, du beau et du vrai qu'ils déposent dans les jeunes âmes. Que tous ceux qui sont rangés sous notre drapeau, qui est celui du travail et du dévouement, marchent courageusement en avant pour Dieu, l'Eglise et la Patrie !

Hauterive le 1er janvier 1884.

Ad. MICHAUD,
Président de la Société fribourgeoise d'Education

ENSEIGNEMENT DE LA COMPOSITION

(Suite.)

II

Il m'a été fait, sur le titre et l'objet de mes articles, une observation. « Pourquoi, m'a-t-on dit, revenir sur l'enseignement de la composition après les savantes et pratiques études publiées par M. le préfet Bourqui et M. le recteur Horner ? Que dire qui ne soit déjà renfermé dans *une réforme nécessaire* ou dans le *Guide pratique de l'instituteur ?* Les moyens à prendre sont tous et tout indiqués aux pages 154 et suivantes des *Eléments de méthodologie.* La méthode à suivre est développée, montrée du doigt, par M. Horner dans tous les alinéas de son beau livre. Suivre de tels conseils, appliquer les procédés donnés ainsi comme la meilleure garantie d'un rapide succès, voilà désormais la tâche des instituteurs primaires, dans l'enseignement de la composition surtout. »

Je serais heureux d'entendre tous les maîtres raisonner de la sorte, et mes articles n'auraient-ils pour résultats que d'appeler de nouveau l'attention sur le *Guide pratique de l'instituteur* que je croirais avoir accompli une besogne grandement utile. Je ne viens donc point essayer de modifier quelque chose aux publications désignées, mais seulement montrer comment il me semble qu'il est bon de s'en servir. L'architecte a mesuré l'espace, combiné les lignes, dressé le plan d'habile manière ; à nous de façonner le bois et la pierre, d'appliquer mortier et ciment, pour que bientôt l'édifice s'élève complet et majestueux aux regards satisfaits du public.